



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 19 mai 2021

### **Lutte contre l'habitat illégal à Chirongui 165 cases détruites et 66 étrangers en situation irrégulière interpellés**

La lutte contre l'habitat illégal se poursuit. Ce jour, Jean-François COLOMBET, Préfet de Mayotte, a ordonné la démolition de 165 cases implantées de manière illicite dans le village de Miréréni, à Chirongui. Tous les occupants de ces habitations illégales ont fait l'objet d'une enquête sociale et ont reçu des propositions de relogements temporaires, que 7 personnes ont d'ores et déjà accepté. D'autres personnes seront hébergées. 66 étrangers en situation irrégulière ont été interpellés, et seront reconduits dans leurs pays.

Cette opération répond à une situation que connaît le territoire avec des conditions d'habitation irrespectueuses de la dignité humaine et des risques graves pour la salubrité et la sécurité des occupants et les tiers. En outre, la libération du site permettra à la commune de débiter immédiatement les travaux de construction d'un complexe sportif financé par l'Etat.

Le Délégué du Gouvernement réaffirme ainsi son engagement à faire de la lutte contre l'habitat illégal une des priorités de son action, tout en luttant contre ceux qui en tirent profit depuis de longues années.

Jean-François COLOMBET, Préfet de Mayotte, se félicite également du concours précieux apporté par la commune de Chirongui.

Au terme de cette opération, ce seront donc 661 cases illégalement implantées qui auront été détruites à Mayotte depuis le 1er janvier 2021. Ces opérations se poursuivront.

**Contact presse :**  
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32  
Courriel : [communication@mayotte.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.gouv.fr)  
Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)  
Facebook : @Prefet976  
Twitter : @Prefet976